

Instructrice / Instructeur du droit des sols **(confirmé(e) ou débutant(e))**

Contexte :

Le service Application du Droit des Sols (ADS) du Pays du Mans créé en juillet 2015 est un service mutualisé dont bénéficie actuellement 74 communes sarthoises. Ce service est composé de 7 agents : 1 cheffe de service, 6 instructeurs, 1 secrétaire. Son activité va connaître un nouvel accroissement suite à l'adhésion de 5 nouvelles communes à compter du 1^{er} juillet 2018 qui va ainsi nécessiter le recrutement d'un instructeur expérimenté, voire débutant avec des connaissances dans le domaine du droit de l'urbanisme.

Missions :

En collaboration étroite avec les maires et adjoints des communes concernées par le service Application du Droit des Sols et sous l'autorité du pôle Direction du Pays du Mans et la responsabilité du Chef de service ADS, les missions principales de la personne recrutée consisteront :

Activités principales :

- Instruit les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, permis d'aménager) et des certificats d'urbanisme opérationnel pour le compte des communes adhérentes au service ADS, avec prise en charge de la totalité des phases et tâches de l'instruction
- Etablit la recevabilité des dossiers au regard du droit (vérifie la conformité de la demande, la pertinence technique, économique et environnementale des éléments du projet)
- Concerte les services compétents et personnes publiques pouvant contribuer à l'expression de la décision, se rend sur site si nécessaire pour asseoir la décision
- Suit et organise l'instruction dans le respect des procédures et des délais réglementaires
- Synthétise et propose une décision sécurisant la signature du Maire

Activités secondaires :

- Accueille, renseigne et conseille les élus, agents des communes adhérentes et les pétitionnaires par téléphone ou sur rendez-vous au siège du service ADS du Pays du Mans ou de l'EPCI dont dépend la commune, voire en mairie (selon les cas et besoins)
- Participe aux réflexions sur l'amélioration et la fluidification des règlements d'urbanisme
- Participe aux formations et réunions relatives aux missions confiées sur le territoire concerné par le service ADS
- Peut être en relation avec la personne chargée du SIG pour ce qui concerne la gestion et la mise à jour du logiciel d'instruction ainsi que des données inhérentes
- Est en relation avec des services extérieurs et organise son ou ses réseaux pour répondre au besoin du service.

Ressources à disposition :

- Moyens humains : l'instructeur pourra s'appuyer sur un secrétariat dédié au service ADS et si débutant pourra bénéficier les premiers mois du tutorat d'un instructeur expérimenté.
- Moyens matériels : fonctionnement en équipe avec les moyens du service (bureau commun avec l'ensemble des instructeurs, poste informatique individuel et logiciel métier ADS, véhicule à disposition du service).

Profil (H/F) :

- Disposer de connaissances, voire compétences, dans le domaine de l'urbanisme et du droit des sols en particulier, savoir travailler en équipe, lire des plans et cartes, faire preuve de discernement, savoir s'adapter, analyser et replacer le projet faisant l'objet de la demande dans un contexte politique, institutionnel, urbanistique et environnemental. Enfin, savoir faire preuve de rigueur, d'écoute, d'organisation, de souplesse de fonctionnement et être doté d'un bon niveau rédactionnel.

Pour une personne ne disposant pas d'expérience significative en ADS, sa formation sera pour partie assurée en interne en compagnonnage et devra obligatoirement s'accompagner d'une formation de prise de poste instructeur ADS proposée par le CNFPT.

Informations complémentaires :

Recrutement : CDD de 6 mois renouvelable, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Filière : administrative ou technique

Catégorie : C

Nombre de postes : 1

Positionnement du poste : travail en équipe, en mode projet et éventuellement en binôme sur certains dossiers

Salaire : selon expérience et qualification

Durée hebdomadaire : 37H avec dépassement possible selon besoin du service (avec RTT)

Permis B exigé

Lieu de travail : Siège du syndicat mixte du Pays du Mans – 40, rue de la Galère 72000 Le Mans

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à Monsieur le Président du Pays du Mans

Contacts : MM Dumond et Georget (co-directeurs du Pays du Mans) au 02.43.51.23.23 / contact@paysdumans.fr

<https://www.paysdumans.fr/scot-urbanisme/application-du-droit-des-sols>